

LES OBJECTIFS

- ❖ Permettre aux élèves de vivre une expérience d'enseignement intensif en anglais afin d'être capables d'utiliser la langue seconde avec aisance comme moyen de communication dans des situations correspondant à des besoins et des intérêts propres à leur âge.
- ❖ Développer des compétences en communication orale.
- ❖ Développer, chez l'élève, une attitude positive face à l'apprentissage de l'anglais.
- ❖ Aider l'élève à acquérir une plus grande confiance en soi dans l'utilisation de la langue anglaise.
- ❖ Développer des habiletés sociolinguistiques.

LE MODÈLE

- ❖ Le modèle retenu par notre commission scolaire est celui d'une répartition sur l'année de 400 heures d'anglais. Il vise l'atteinte des objectifs terminaux des différentes matières enseignées selon les programmes officiels du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.
 - L'élève de 2^e année du 3^e cycle consacre, selon un calendrier établi, 4 jours et demi par cycle de 9 jours à l'apprentissage du français, de la mathématique et des autres matières.

- Les autres jours du cycle sont consacrés à l'apprentissage de l'anglais. Au cours de cette période, toutes les activités proposées se déroulent en anglais à l'exception des périodes de spécialités qui se donnent en français.
- En somme, il s'agit d'un programme d'enseignement intensif, tant au point de vue de matières académiques que de l'anglais.
 - **Sous réserve des changements pouvant être apportés dans le nouveau régime pédagogique.**

CRITÈRES D'ADMISSION

Seuls peuvent être admis les élèves de la 1^{re} année du 3^e cycle qui :

- ❖ ne sont pas déjà bilingues;
- ❖ atteignent le degré d'acquisition des compétences en français et en mathématique (une moyenne d'au moins 70% au bilan du 2^e cycle, 2^e année et au 3^e cycle, 1^{re} année dans les deux matières de base);
- ❖ qui répondent de façon satisfaisante à l'évaluation du titulaire, du spécialiste d'anglais et de la direction de l'école sur les critères suivants (un pointage minimum de 3 sur 4 pour chacun):
 - *la motivation pour l'anglais;*
 - *l'autonomie;*
 - *l'effort constant (persévérance);*
 - *l'attitude positive dans son travail;*
 - *l'attitude positive avec les pairs et les intervenants;*
 - *le respect des règles de la classe et de l'école;*
 - *les travaux faits régulièrement à la maison;*

- ❖ Les élèves qui répondent de façon satisfaisante aux critères ci-contre seront invités à participer à des tests de sélection en français et en anglais le samedi 18 janvier 2020.

La sélection des élèves admis au programme intensif d'anglais sera faite en fonction des exigences décrites ici ainsi que des places disponibles.

La réponse officielle d'acceptation ou de refus vous parviendra au début avril en fonction des résultats de la 2^e étape.

L'ENGAGEMENT DES PARENTS

- Respecter la volonté de l'enfant.
- Participer à l'organisation d'activités spéciales.
- Favoriser une bonne relation avec l'enseignant.
- Démontrer de l'enthousiasme et de l'intérêt pour ses apprentissages.
- L'inciter à lire ou à fréquenter des bibliothèques ou des librairies.
- L'encourager à regarder des films ou des émissions de télévision diffusées en langue anglaise.
- L'encourager à utiliser des ressources en anglais (ex : jeux, sites Internet, camp de vacances, voyage en famille).
- Être conscient que l'enfant pourra faire face à des difficultés d'adaptation :
 - Changement d'école ;
 - Enseignement uniquement en anglais

FORMATION DES GROUPES

Pour l'année 2020-2021, ce programme sera dispensé à deux groupes d'élèves à l'école de la Mosaïque.

HEURE DU MIDI

Élèves des secteurs Jonquière et une partie de Kénoqami

La Commission scolaire De La Jonquière pourra assurer le transport du midi, selon la politique établie et les circuits disponibles.

Élèves des secteurs Arvida, une partie de Kénoqami, Larouche, Shipshaw, Bégin, Lac Kénoqami et Saint-Charles-de-Bourget

En raison d'une période de dîner trop restreinte, ces élèves ne pourront bénéficier du service de transport du midi. Au besoin, le service de garde de l'école sera disponible, au tarif en vigueur selon la fréquentation de l'enfant.

Pour toute question, communiquez avec Mme Dominique Maltais-Bourgeois, au Service du transport, au 418-542-7551, poste 4237.

SOIRÉE D'INFORMATION

Les parents des élèves choisis seront invités avec leur enfant à une soirée d'information en juin 2020 à l'école de la Mosaïque. Ils recevront une invitation qui sera acheminée à leur domicile.

Si votre enfant fréquente une des écoles dont le nom figure sur la liste ci-bas et s'il est intéressé par ce programme, veuillez compléter la demande officielle d'admission et la faire parvenir à la direction de votre école.

Avant le 29 novembre 2020

*Sainte-Lucie
Bois-Joli
Sainte-Bernadette
Notre-Dame-de-l'Assomption
Notre-Dame-du-Sourire
Saint-Jean
Saint-Charles
de la Mosaïque
Trefflé-Gauthier
Le Tandem
Sainte-Marie
Sainte-Cécile
Saint-Jean-Baptiste
Du Versant*

Si vous avez besoin d'informations
*supplémentaires, vous pouvez contacter
la direction de votre école.*

PROGRAMME D'ANGLAIS INTENSIF - BROCHURE D'INFORMATION



**COMMISSION SCOLAIRE
DE LA JONQUIÈRE**

3^e cycle
2^e année



2020 - 2021